

# BÉNÉFICES RECORDS POUR L'INDUSTRIE DE LA POMME DE TERRE, LES MIETTES POUR LE MONDE AGRICOLE



---

GREENPEACE

# RÉSUMÉ

**La pomme de terre est devenue une icône de notre agriculture et un aliment de base du régime alimentaire belge. Mais ces dernières décennies, la pomme de terre est surtout devenue un symbole d'une industrialisation effrénée de l'agriculture, que Greenpeace conteste. Nous publions un rapport qui montre que si l'industrie engrange aujourd'hui des profits records, les agriculteur·rices n'en tirent qu'un maigre bénéfice et ne récoltent donc pas le fruit de leur labour.**

Le monde agricole a d'ailleurs récemment exprimé ses préoccupations concernant ses moyens de subsistance et l'avenir de l'agriculture en Belgique. Beaucoup d'agriculteur·rices se retrouvent aujourd'hui dans une situation précaire, avec des marges si minces que beaucoup d'entre eux·elles estiment que leur avenir est incertain.

## DES PROFITS EN PLEINE INFLATION DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Notre rapport souligne que les bénéfices de l'industrie de la pomme de terre ont grimpé en flèche, alors que les consommateur·rices et les agriculteur·rices connaissent des difficultés économiques.

Depuis 2021, la Belgique a connu une forte hausse de l'indice des prix à la consommation, l'alimentation prenant une part plus importante dans le budget des ménages. Mais, alors que l'indice global des prix à la consommation a augmenté de 26 % depuis 2015, les pommes de terre et les produits dérivés ont grimpé de 61,14 %.<sup>1</sup> La surveillance des prix dans les supermarchés révèle également une hausse des prix des produits à base de pommes de terre tels que les frites surgelées : 51 % d'augmentation du prix en 2022.<sup>2</sup>

Il apparaît que **les agriculteur·rices ne bénéficient pas de cette augmentation des prix**. Notre analyse montre un décalage flagrant dans la répartition des revenus générés par la pomme de terre, une part importante des bénéfices ne parvenant pas aux agriculteur·rices qui soutiennent pourtant l'économie agricole belge. Elle montre que le chiffre d'affaires et les bénéfices d'entreprises alimentaires influentes ont augmenté bien plus que les volumes transformés et les prix des matières premières, ce qui suppose de leur part une utilisation de l'inflation comme prétexte pour améliorer leurs marges bénéficiaires.

1 Eurostat, "HICP - annual data" <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/bookmark/9feab1c3-a343-4456-86e8-985fbff35077?lang=fr>

2 Testachats, "L'inflation dans les supermarchés a commencé à baisser mais reste particulièrement élevée à 19 %", 2023 <https://www.test-aankoop.be/familie-prive/supermarkten/pers/inflatie-januari-2023>

Nous avons examiné les 81 membres de Belgapom<sup>3</sup>, le lobby de l'industrie de la pomme de terre, pour comprendre l'évolution des bénéfices. Leurs membres ont connu une croissance constante de leur valeur ajoutée nette et de leurs actifs totaux sur près d'une décennie, ce qui témoigne d'un secteur florissant. En 2022, les bénéfices d'exploitation (+ 657 %), le total des actifs (+ 19 %) et la valeur ajoutée nette (+ 82 %) ont augmenté de manière significative.

Cette augmentation est principalement le fruit des résultats du 'Big 7' – les 7 plus grands membres –, composé de Clarebout Potatoes, Agristo, Lutosa, Mydibel, Ecofrost, Farm Frites Belgium et Aviko Belgium, qui sont des forces dominantes sur les marchés tant belge que mondial de la pomme de terre. Ces membres clés de Belgapom contrôlent environ 90 % du marché belge et exportent leurs produits dans le monde entier.

---

## chiffres clés :

- En 2022, **le chiffre d'affaires du Big 7** a bondi à 3,4 milliards d'euros, soit une augmentation de 44 % par rapport aux 2,3 milliards d'euros de 2021. Clarebout Potatoes est en tête avec une augmentation de 62 %, atteignant plus d'un milliard d'euros.
  - **La valeur ajoutée nette** a doublé pendant cette période, passant de 329 millions d'euros en 2021 à 725 millions d'euros en 2022, ce qui indique une création de valeur substantielle.
  - **Le bénéfice d'exploitation** a été multiplié par près de 15 (+1444 %), passant de 25 millions d'euros en 2021 à 387 millions d'euros en 2022, ce qui témoigne d'une évolution vers une rentabilité exceptionnelle.
- 

L'industrie belge de la transformation des pommes de terre a également atteint un record de 6,2 millions de tonnes de pommes de terre transformées en 2022, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2019, le précédent record.

Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée nette du Big 7 nette ont augmenté de manière disproportionnée, respectivement de 67 % et 132 % par rapport à 2019, le bénéfice d'exploitation s'envolant de 1380 % depuis lors. L'augmentation des volumes transformés et du coût des matières premières ne correspond cependant pas à l'augmentation des recettes et des bénéfices, ce qui laisse présager un effet de levier potentiel de l'inflation pour accroître les marges bénéficiaires de manière disproportionnée.

---

<sup>3</sup> Belgapom, Liste des membres, <https://belgapom.be/fr/liste-des-membres/>

# TOUS LES RISQUES POUR LES AGRICULTEUR·RICES ET LES BÉNÉFICES POUR L'INDUSTRIE

En Belgique, les pommes de terre sont principalement commercialisées par le biais de deux canaux : le marché contractuel (70 à 75 % des ventes<sup>4</sup>) et le marché libre. Le marché contractuel offre une prévisibilité financière aux agriculteur·rices grâce à des accords prédéfinis sur le prix et la quantité à livrer, tandis que le marché libre, guidé par la cotation Belgapom, fonctionne selon la dynamique fluctuante de l'offre et de la demande.

Les deux types de contrats mettent en évidence un déséquilibre de pouvoir important entre les agriculteur·rices d'un côté, et de l'autre le marché hautement concentré (les principales entreprises de transformation de pommes de terre, y compris les 7 plus grandes, contrôlant 87,32 % du secteur). Dans le cadre des contrats, les agriculteur·rices doivent couvrir à leurs frais la différence de coût entre le prix contractuel et le prix du marché si ils·elles n'obtiennent pas les volumes prévus à délivrer en raison de facteurs tels que les conditions météorologiques.<sup>5</sup> Sur le marché dit « libre », les prix sont fixés chaque semaine par Belgapom. Ces dispositions permettent à ces entreprises de gonfler les prix et les bénéfices aux dépens des agriculteur·rices et des consommateur·rices.<sup>6</sup>

Les agriculteur·rices paient le prix de ce rapport de force déséquilibré. Malgré les 3,4 milliards d'euros de revenus du Big 7 en 2022, dont 387 millions d'euros de bénéfices, le revenu des agriculteur·rices était lui seulement d'environ 591 millions d'euros.<sup>7</sup> Cela signifie qu'au supermarché, où les pommes de terre et les frites surgelées coûtent respectivement en moyenne 1,63 € et 1,75 € par kilogramme en 2022<sup>8</sup>, l'agriculteur·rice reçoit en moyenne 0,18 €. Mais une fois les coûts couverts, seuls 0,02 € par kilogramme sont consacrés au salaire de l'agriculteur·rice. Cette disparité est encore plus flagrante lorsque vous vous rendez dans une friterie près de chez vous, car sur un paquet de frites de 2,64 euros<sup>9</sup>, c'est à peine 0,06 euro qui est versé aux agriculteur·rices. Ces chiffres sont des approximations moyennes utilisées pour illustrer la répartition inéquitable des bénéfices

4 Analyse des prix 2019 Partie III: Analyse du fonctionnement de marché de la filière de la pomme de terre en Belgique  
<https://economie.fgov.be/fr/publications/analyse-des-prix-2019-partie>

5 Le Sillon belge, "Le point juridique sur les contrats d'achat entre producteur de pommes de terre et industriel", 2020 <https://www.sillonbelge.be/6626/article/2020-10-12/le-point-juridique-sur-les-contrats-dachat-entre-producteur-de-pommes-de-terre>

6 Philip H. Howard, "Concentration and Power in the Food System", 2021, Contemporary Food Studies, ISSN: 2058-1807

7 Estimation expliquée dans notre rapport sur base de chiffres de Statbel, "Exploitations agricoles et horticoles" <https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles#figures>

8 Testachats, "L'inflation continue de baisser dans les supermarchés", 2024  
<https://www.test-achats.be/famille-prive/supermarches/news/inflation-fevrier-2024>

9 Kristof Simoens, "Pak frieten is fors duurder en daar hebben ook de frituristen het moeilijk mee: 'Maar één valabel alternatief voor prijsstijging'", 2023, Nieuwsblad [https://www.nieuwsblad.be/cnt/dmf20230208\\_97242861](https://www.nieuwsblad.be/cnt/dmf20230208_97242861)

entre les agriculteur·rices et l'industrie, et mettent en évidence un problème profond dans le modèle de partage des bénéfices du secteur.

La culture de la pomme de terre en Belgique comporte de nombreux risques en raison des rendements variables dus à des conditions météorologiques imprévisibles. Si l'on ajoute à cela les fluctuations du marché, la concurrence sur le marché avec très peu de différences entre les produits et les conditions contractuelles<sup>10</sup>, on obtient un système dans lequel les agriculteur·rices supportent l'essentiel du risque.

En outre, de l'ensemencement à la récolte, les agriculteur·rices sont pris au piège d'un système qui limite leur autonomie et leur stabilité financière, dans lequel ils·elles sont constraint·es soit d'augmenter leur production et s'endetter davantage pour rester compétitif·ives, soit de quitter le marché<sup>11</sup>. La recherche permanente d'efficacité et d'agrandissement, nécessaire à la survie sous les pressions économiques actuelles, dégrade paradoxalement les ressources naturelles essentielles à la viabilité à long terme de l'agriculture ou pousse par exemple à l'utilisation intensive de pesticides et d'engrais.

## LES AGRICULTEUR·RICES EN PREMIÈRE LIGNE DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Les producteur·rices belges de pommes de terre, particulièrement vulnérables face aux fluctuations météorologiques amplifiées par le dérèglement climatique, ont été confrontés à des années marquées par des conditions extrêmes qui ont gravement affecté leurs rendements et leurs moyens de subsistance.<sup>12</sup> Des inondations dévastatrices aux graves sécheresses, en passant par les perturbations mondiales causées par la pandémie de COVID-19, les défis ont été considérables. L'année 2024 s'annonce à nouveau particulièrement difficile pour le monde agricole : 61 % des agriculteur·rices font état de pertes importantes et les pluies persistantes menacent les rendements de cette année. Ces conditions météorologiques extrêmes, qui devraient s'aggraver, influencent l'offre, les revenus et la vulnérabilité des agriculteur·rices sur le marché, soulignant le besoin urgent de stratégies d'adaptation dans les pratiques agricoles.

10 Belpotato, "Gedragscode voor het opmaken van contracten in de aardappelsector", [https://belpotato.be/library/files/GEDRAGSCODE\\_CONTRACTEN\\_AARD2021.pdf](https://belpotato.be/library/files/GEDRAGSCODE_CONTRACTEN_AARD2021.pdf)

11 Steven Vanden Bussche, "De gouden knol blinkt niet voor iedereen", Apache, 2021 <https://apache.be/2021/02/17/vrije-aardappelmarkt>

12 Vito, "De Impact van extreem weer op de aardappelteelt", 2021, <https://vito.be/nl/nieuws/de-impact-van-extreem-weer-op-de-aardappelteelt>

# DEMANDES ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Il est essentiel que nous dépassions la fausse dichotomie entre la viabilité financière des agriculteur·rices et l'environnement. Pour assurer un avenir durable à nos systèmes alimentaires, il est crucial d'évoluer vers un système alimentaire qui respecte à la fois les agriculteur·rices et l'environnement, en particulier à mesure que la crise climatique s'intensifie.

Pour renforcer le pouvoir de négociation des agriculteur·rices au sein du secteur de l'industrie de la pomme de terre, nous recommandons de renforcer les coopératives agricoles. Le gouvernement devrait également endosser un rôle d'arbitre impartial dans les négociations entre agriculteur·rices et industrie. Une autre recommandation consiste à supprimer la cotation Belgapom et à la remplacer par des mécanismes de fixation des prix qui reflètent les véritables conditions du marché et les coûts de production. Cette dernière recommandation s'applique à l'ensemble du secteur agricole : en effet, il est essentiel que nos gouvernements parviennent à protéger légalement et efficacement les prix agricoles dans leur intégralité - qui ne devraient jamais être inférieurs au coût d'une production durable. En parallèle, un rééquilibrage des rapports de force au sein des filières agroalimentaires est indispensable, avec un renforcement de l'observatoire des prix ainsi que des contrôles et sanctions adéquates des pratiques déloyales de l'agro-industrie. Pour être cohérente, la Belgique devrait également plaider pour une régulation du commerce agricole mondial et se positionner contre les accords de libre-échange qui mettent en péril la transition de nos systèmes alimentaires.

Afin de stimuler le développement de variétés de cultures robustes (non OGM) nécessitant moins d'intrants chimiques, il est essentiel d'investir dans la recherche et le développement tout en assurant leur accès au marché en veillant à ce que ces variétés robustes soient favorisées par l'agro-industrie et la grande distribution. Parallèlement, nos gouvernements devraient élaborer un plan cohérent pour permettre à l'ensemble des agriculteur·rices d'abandonner les pesticides et les engrains synthétiques tout en investissant massivement dans une transition vers un modèle agro-écologique.

Enfin, des mécanismes de soutien visant à protéger les agriculteur·rices des risques financiers associés aux conditions météorologiques extrêmes devraient être développés et étendus à l'ensemble de la communauté des agriculteur·rices, afin de garantir que les catastrophes naturelles ne conduisent pas à sa ruine économique.

La liste complète des recommandations politiques peut être consultée à la fin de notre rapport complet (uniquement disponible en anglais).

[Voir le rapport complet](#)

## **Colophon**

**BÉNÉFICES RECORDS POUR L'INDUSTRIE DE LA POMME DE TERRE, LES MIETTES POUR LE MONDE AGRICOLE**

**Date de publication :** 26/06/2024

**Auteur :** Amadeo Ghiotto

**Layout :** [inextremis.be](http://inextremis.be)

**Photo de couverture :** © iStock / Sjo

Nous remercions Albane Aubry pour ses précieux commentaires. L'auteur assume cependant la responsabilité du contenu de ce rapport.

© Greenpeace Belgique 2024